



Concours national de journaux scolaires 2009

publié le 12/12/2008

Prix Alexandre Varenne

Descriptif :

Lancement de la 3ème édition du concours, inscription, organisation.

Sommaire :

- Qui peut participer ?
 - Comment participer ?
-



La 3ème édition du concours national de journaux scolaires et lycéens est lancée !

Ce concours est organisé par le Clemi, la Fondation Varenne et l'association Jets d'encre, en partenariat avec l'ARPEJ, les éditions Milan presse et l'Etudiant, l'Emi-Cfd, école des métiers de l'information.



Pour faire connaître et progresser votre journal, participez au concours : une fiche conseils sera envoyée à chaque journal participant pour proposer des pistes d'amélioration et des conseils.

La voix des jeunes doit se faire encore plus entendre !

● Qui peut participer ?

Les journaux scolaires, collégiens et lycéens ainsi que ceux des autres établissements qui ont été publiés au cours de l'année scolaire 2008-2009.

Les journaux concourront dans 4 catégories différentes : écoles, collèges, lycées et autres établissements (EREAS, IME, UPI, classes pénitentiaires ou d'hôpital,...)

● Comment participer ?

Un numéro du journal paru dans l'année sera alors envoyé **en 6 exemplaires, avant le 12 mars 2009**, au Clemi, Rectorat de Poitiers, 5 cité de la Traverse, 86000 Poitiers.

Le bulletin d'inscription ci joint est à renvoyer avec les exemplaires du journal.

Le **jury académique se réunira le 14 avril 2009** pour sélectionner 12 journaux (3 par catégorie), dont certains seront peut-être envoyés au jury national.

Toutes les informations complémentaires sont sur le **site du concours** [↗](#).

Liens complémentaires

- [🌐 Site du Concours national de journaux scolaires-Prix Alexandre Varenne](#) [↗](#)
- [🌐 Site de l'école des métiers de l'information \(EMI-CFD\)](#) [↗](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.